

« ACCUEILLONS LES RESCAPÉS » Pétition

proposée par un collectif de citoyens
relayée par l'ASTI Valence

Après de difficiles tractations entre ses 28 pays, l'Union Européenne envisage de se répartir **120 000 réfugiés**, alors qu'on attend l'arrivée **d'un Million** de personnes d'ici la fin 2015 !

La France « pays des Droits de l'Homme » a fixé son quota d'accueils supplémentaires à 30 700 demandeurs d'asile. Cela nous paraît tout à la fois dérisoire et indigne.

La France (comme l'Europe) craint toujours « l'appel d'air » synonyme d'envahissement »*.

Ainsi la France a donné son accord pour installer dans les pays de transit (Grèce-Italie-Espagne) des centres de tri (des « *Hotspots* ») afin de distinguer entre les réfugiés fuyant les zones de guerre (Syrie – Irak) et les « *tricheurs* » (sic), migrants économiques venus chercher un avenir meilleur dans nos pays.

Les premiers seraient acceptés, en nombre limité, les seconds refoulés.

Pourquoi créer deux catégories et les opposer entre elles ? En reprenant la proposition du pape François, nous préférons utiliser le terme de RESCAPÉS de la guerre et/ou de la faim. Ces personnes, souvent dynamiques et entreprenantes, représentent une source de richesse potentielle pour notre pays plutôt qu'un poids financier.

Nous, signataires, citoyens particuliers et/ou membres d'associations de Drôme-Ardèche, en appelons aux pouvoirs publics, aux représentants de l'Etat et des collectivités locales pour:

- recenser et mettre à disposition tous les lieux d'accueil disponibles afin d'accueillir dignement ces **rescapés**.

- accélérer et accroître les régularisations de façon à permettre à ces personnes de sortir de la clandestinité et de se (re)construire une vie légale chez nous**.

Nous nous disons prêts à apporter notre contribution à ce mouvement de solidarité pour peu que les pouvoirs publics apportent des réponses concrètes à ces deux points.

NOM

Prénom

Adresse

signature

* En terme de pays d'accueil, depuis 30 ans la France arrive loin derrière l'Allemagne, la Grande Bretagne et l'Italie. Le solde migratoire de la France est de 40 000/an. L'Allemagne = 400 000/an.

**On estime à 400 000 clandestins (non-régularisés) vivant en France métropolitaine.